

Autorisation d'intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) OPERATEUR

Formation qui permet de sensibiliser le personnel qui réalise des interventions à proximité des réseaux

Présentiel - Synchrone

Objectifs

- Identifier les différents types de réseaux et leurs risques (aérien, souterrains, subaquatiques),
- Adapter sa technique de travaux selon la typologie du chantier,
- Appliquer les mesures de prévention et d'arrêt

Public Visé

Opérateur : Exécutant de travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens : conducteur d'engins dans les travaux publics, conducteur de nacelles élévatrices, grue, pompe à béton..., suiveur, canalisateur, ouvrier en travaux publics. Exécutants de travaux urgents dispensés de DT et DICT.

Pré Requis

- Etre âgé de 18 ans minimum
- Maîtriser le français (oral et écrit)
- Utiliser une tablette

Les + métier

Préparez votre examen de l'AIPR en tant qu'opérateur
La réforme anti endommagement impose depuis 2015 aux ouvriers opérants sur des chantiers publics ou privés et devant conduire des machines de posséder une attestation d'intervention à proximité des réseaux. Cette formation vise à faire acquérir les compétences nécessaires au passage du test en ligne et à l'obtention de l'AIPR.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

- Identifier les différents types de réseaux et leurs risques (aérien, souterrains, subaquatiques),
- Adapter sa technique de travaux selon la typologie du chantier,
- Appliquer les mesures de prévention et d'arrêt

Méthodes pédagogiques

La méthode participative est privilégiée pour permettre aux participants d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et partager leurs expériences propres.

La formation est conduite dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur et de supports pour cours.

Parcours pédagogique

Contexte de la réforme et de l'AIPR :

- Réglementation,
- Responsabilités,
- Rôles et missions (les différents acteurs),
- Les documents clés (Guide technique, DT, DICT, ATU, CR de Marquage...).

Les typologies de réseaux et les risques en cas d'endommagement :

- Caractéristiques des réseaux,
- Moyens d'identification d'un réseau (grillage avertisseur, affleurant),
- Classes de précision,
- Rappel des règles de cartographie, topographie (échelles, altimétrie, planimétrie...),
- Repérage et précision de localisation,
- Règles de marquage – piquetage.

Règles de l'art lors des travaux à proximité des réseaux :

- Terrassement avec engins,
- Terrassement manuel ou mécanique avec des outils de chantier,
- Travaux sans tranchée,
- Règles de précaution.

Sécurité et consignes en cas d'incident ou d'accident, cas pratiques réalisés durant la formation :

- Lecture de plans,
- Repérage de réseaux,
- Marquage/ Piquetage.

Passage de l'examen QCM AIPR « Opérateur » sur ordinateur portable.

Qualification Intervenant-e-s

Pédagogues, expérimentés, ils seront un atout majeur afin de rendre vos outils de prévention adaptés à vos besoins.

Méthodes et modalités d'évaluation

Passage de l'examen QCM AIPR niveau opérateur. Documents délivrés en fin de formation (sous réserve de réussite) : • Avis après formation • Attestation de formation • Livret pédagogique

Conditions de réussite : Les apports théoriques et pratiques sont considérés comme acquis sous réserve d'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCMs Durée de validité : 5 ans

Modalités d'accessibilité handicap

Afin de garantir l'accessibilité de nos formations, toute personne en situation de handicap ou rencontrant une problématique spécifique (moteur, sensoriel, visuel, auditif, psychique, cognitif, mental, de santé, autre) est invitée à contacter notre référent handicap, au 05 65 69 62 64, afin d'envisager les adaptations nécessaires.



Durée

5.00 Heures **0.75** Jour

Effectif

De 1 à 12 Personnes



Contactez-nous !

Cédric CAPONE
Président

Tél. : 06.44.32.73.75

Mail : cedric@hauteur-securite.fr